

Informations globales

Objectifs

Le CAP Métiers de la Coiffure est le diplôme d'Etat de référence pour devenir coiffeur et coiffeuse.

Le CAP prépare les futurs professionnels aux techniques de coupe et de coloration, mais aussi à l'accueil de la clientèle et à la gestion des stocks.

Durée

L'ECMA propose une préparation en CFA classique qui dure 2 ans. Le diplôme se prépare en alternance entre l'école et l'entreprise (via un contrat d'apprentissage ou de professionnalisation).

La formation en CFA est entièrement financée par l'OPCO. Signant un contrat de travail avec un employeur, l'apprenti perçoit un salaire mensuel.

Matériel

L'ensemble du matériel professionnel vous est mis à disposition au sein du CFA. Un kit essentiel de coiffure vous est remis lors de la rentrée en 1ère année.

Le premier équipement pédagogique (kit de coiffure) est identique pour chaque apprenti de la section. Il est pris en charge par l'OPCO à hauteur de 500€.

Débouchés

Suite au CAP Métiers de la coiffure, vous pouvez :

Exercer en tant que salarié coiffeur ou coiffeuse en salon ou à domicile

Poursuivre vos études en BP Coiffure

Créer votre entreprise

Accès & Prérequis

Classe

L'ECMA propose une pédagogie en groupe réduit : les classes comptent 12 apprentis et apprenties. Nous avons à cœur d'indiquer que notre établissement est mixte. L'accès à la section est acté lorsqu'un contrat d'apprentissage et une convention avec le CFA ECM ACADEMIE sont signés.

Prérequis

Le CAP Métiers de la Coiffure en apprentissage est accessible dès la sortie du collège. De 16 à 29 ans, vous pouvez apprendre un métier tout en cumulant une expérience professionnelle.

Admission

Les admissions aux sections en apprentissage se font sur sélection. Pour envoyer votre demande, les démarches se font en ligne.

Etape 1 : remplissez votre dossier d'inscription.

Etape 2 : à partir du 16 avril, nous vous contactons sous un délai de 10 jours, pour fixer la date et l'heure de l'entretien individuel.

Etape 3 : nous vous rencontrons lors de l'entretien.

Etape 4 : nous contactons les candidat(e)s pour donner les résultats d'admissions 15 jours maximum après votre entretien !

Etape 5 : l'inscription finale se fait avec la signature de votre contrat d'alternance avec votre employeur.

Accompagnement

L'ECMA vous accompagne et fait le lien entre l'apprenti, l'OPCO et employeur. Chaque apprenti bénéficie d'un suivi régulier tout au long de son parcours. N'hésitez pas à nous contacter pour en savoir plus. **Camille** vous accueillera avec grand plaisir !

Contenu du programme

Pôle 1

Coupe homme et femme

Couleur : coloration et effet de couleur

Forme : mise en forme temporaire ou durable

Pôle 2

Accueil de la clientèle

Conseil et vente de services & produits

Contribution à l'activité de l'entreprise

Enseignement général

Français

Histoire géographie

Enseignement Moral et Civique

Mathématiques

Physique-Chimie

Éducation Physique et Sportive

Langue Vivante

Prévention Santé Environnement

Option : Art appliqués

Informations Examen

EP 1

Techniques de coiffure & PSE - Coef 14

EP 2

Relation clientèle - Coef 3

EG 1

Français, histoire géographie et enseignement moral et civique - Coef 3

EG 2

Mathématiques, sciences physiques et chimiques - Coef 2

EG 3

Éducation physique et sportive - Coef 1

EG 4

Langue vivante - Coef 1

Facultatif

Arts appliqués & culture artistique
Coef 1

Le CAP coiffure est organisé autour d'évaluations courtes mensuelles, d'auto-évaluations ponctuelles, d'évaluations d'acquis trimestrielles et d'examens blancs annuels. L'ensemble des modalités d'inscription aux épreuves de l'examen final se font à travers la plateforme du Ministère de l'Éducation Nationale : Cyclades.

CONTACTEZ-NOUS

ECM ACADEMIE

1 Bis Rue Michelet, 30100 Alès

ecm.academie@gmail.com

06 49 62 82 42